L'UNION SPIRITE

BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

M. AUGUSTE BEZ

« Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité. »
(*Évang.* selon S. JEAN, ch. IV, v. 24.)

PREMIÈRE ANNÉE. N° 1. 1er JUIN 1865.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 1.

BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

L'Union spirite bordelaise paraît les 1er, 8, 15 et 22 de chaque mois, par livraisons de 24 pages, avec couverture imprimée. Elle forme *tous les trois mois* un beau volume de 300 pages environ avec table des matières et couverture spéciales.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr.; trois mois, 3 fr. 50 c.

On s'abonne en envoyant le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.

Des dépôts de *l'Union spirite bordelaise* sont établis :

A Bordeaux, chez les principaux libraires;

A Paris, chez Ledoyen, libraire-éditeur, Galerie d'Orléans, au Palais-Royal;

A Lyon, chez Duperret, libraire-éditeur, rue Bourbon;

A Marseille, chez Ch. Bérard, libraire-éditeur, 22, rue Noailles;

A Toulouse, chez Gimet, libraire-éditeur, rue des Balances.

Prix du numéro séparé : 30 centimes.

AVIS

L'Union spirite bordelaise sera servie sans rémunération pendant

6 mois aux abonnés à la 3e année de *la Ruche spirite bordelaise;*

4 mois aux abonnés à la 2e année complète du *Sauveur des Peuples;*

3 mois aux abonnés jusqu'au 1er janvier à *la Voix d'Outre-Tombe.*

Nous prions les personnes qui sont dans l'intention de ne pas s'abonner, de nous retourner le présent numéro avec la bande et le mot Refusé.

EN VENTE

dans les bureaux de l'Union spirite bordelaise.

La Ruche spirite bordelaise, 1re et 2e années. Chaque année un beau volume grand in-8° de 400 pages. Prix chaque . . . . F. 5

Le Sauveur des Peuples, 1re année, collection complète avec couverture et table des matières Prix. 5

Ce qui a paru de la seconde année 2

La Voix d'Outre-Tombe, collection complète 3

L'UNION SPIRITE

BORDELAISE

L'UNION SPIRITE

BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

M. AUGUSTE BEZ

« Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité. »
(*Evang.* selon S. JEAN, ch. IV, v. 24.)

PREMIÈRE ANNÉE — TOME I

BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE

L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE. N° 1. 1er JUIN 1865.

A NOS LECTEURS

En prenant en mains la direction de l'*Union spirite bordelaise* nous ne saurions nous faire un instant illusion ni sur la grandeur de la tâche qui nous incombe, ni sur la faiblesse des moyens dont nous disposons personnellement pour la remplir. Aussi, sentons-nous plus que jamais l'impérieux besoin de faire appel aux lumières des spirites intelligents et éclairés, tout dévoués à la propagation de la doctrine sainte, et venons-nous les prier d'aider notre faiblesse de leur force, de soutenir notre courage par le concours de leur sagesse, de leur expérience et de leurs lumières.

Les Esprits du Seigneur qui, selon la promesse du Christ à ses apôtres bien-aimés, se sont répandus sur la terre afin d'apporter à leurs frères cette *Révélation de la Révélation* depuis si longtemps attendue, voudront bien aussi, nous en avons l'intime conviction, nous aider dans notre difficile tâche. Avec leur concours éclairé et celui de nos frères, il nous sera permis, nous l'espérons du moins, de triompher des obstacles nombreux posés sur notre route, et, peut-être, sera-t-il

donné à l'*Union spirite bordelaise* d'apporter sa pierre à la construction du grand édifice de l'avenir.

Le spiritisme, du reste, n'est pas plus l'œuvre personnelle d'un homme qu'il n'est la révélation personnelle d'une seule individualité spirituelle. Il s'adresse à tous et il se sert de tous pour le triomphe de la foi solidement basée sur la raison, et l'établissement d'un dogme dont nous ne faisons encore qu'entrevoir les lumineuses et bienfaisantes clartés, mais qui, bien qu'en disent nos adversaires, sera le dogme consolant et pur d'un temps qui n'est pas éloigné. Chacun a donc le droit, qu'il soit incarné sur la terre ou libre dans l'espace, d'apporter son concours à l'œuvre d'initiation par le progrès, et de consolidation de la société par l'explication logique et froide des principes immuables révélés à l'humanité dès ses premiers pas sur la terre. Pas plus que le christianisme n'est venu détruire les principes divins de la loi mosaïque, le spiritisme ne saurait chercher à renverser les principes divins de la loi chrétienne; il vient, au contraire, les expliquer, et, dissipant les épaisses ténèbres dont les hommes les ont entourés, faire luire aux yeux de tous des vérités immuables que le monde n'a méconnues ou repoussées que parce qu'il n'avait pu en comprendre la sublime grandeur.

Chercher la vérité partout où elle se trouve, et cela en ouvrant ses colonnes à toute discussion franche et loyale; travailler autant que le lui permettront ses modestes ressources à l'établissement du règne de Dieu sur la terre, tel est le but que poursuivra sans relâche

l'*Union spirite;* et à la poursuite de ce but nous convions tous les cœurs aimant le bien, le beau, le vrai; tous ceux qui n'ont pas encore perdu toute espérance en l'accomplissement des promesses sacrées, tous ceux qui attendent le moment béni où la vérité règnera sur la terre et transformera les hommes par la charité et par l'amour.

Nous avons la ferme confiance que notre appel trouvera des échos fidèles pour le répéter et des voix amies pour y répondre.

Le spiritisme, nous ne saurions trop le dire et le redire, ne s'adresse pas à ceux à qui leur conviction suffit; il ne vient pas arracher les croyants à l'autel, ni enlever à une religion quelconque ceux de ses adeptes qui y trouvent la paix de leurs âmes et la consolation de leurs cœurs; il s'adresse seulement à cette immense majorité d'âmes que glacent l'athéisme, le matérialisme et le désolant indifférentisme, et, malheureusement pour la gloire de l'humanité, le champ ouvert à ses travaux est assez vaste pour qu'il n'ambitionne pas d'aller porter le trouble dans les consciences où peut vivre la paix. On a donc tort de l'attaquer de toutes parts avec une violence d'autant plus inexplicable qu'elle est imméritée et de le désigner à la vindicte publique comme un fléau qu'il faut éviter avec soin si on n'en peut débarrasser la terre. Dans le cours de cette publication, nous aurons quelquefois à le défendre des attaques nombreuses dirigées contre lui. Nous le ferons avec fermeté, mais nous nous efforcerons de le faire aussi avec dignité, avec calme. Dans nos polémiques, dans nos ré-

futations, nous nous efforcerons de mériter le titre « d'adversaire poli » qu'a bien voulu nous décerner l'année dernière, en pleine Faculté, un savant professeur de théologie dont nous avions dû combattre les arguments et les conclusions; nous attaquerons quelquefois les doctrines, mais nous respecterons toujours les hommes qui les soutiennent, parce que, sincèrement convaincu nous-même, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas supposer que nos adversaires ne le soient pas aussi, quel que soit l'abîme qui sépare nos croyances des leurs. Nous n'oublierons pas surtout que la seule manière de prouver la supériorité de la thèse qu'on défend est de se montrer à la hauteur des devoirs qu'elle impose; or, le spiritisme est tout amour et charité; nous nous efforcerons donc d'être aimant et charitable, même envers nos adversaires.

Puissent Dieu et les bons Esprits nous donner la force sans laquelle il nous serait impossible de tenir ces promesses !

Auguste Bez.

LE SPIRITISME ET M. F. FUMEAUX (S. J.)

Sous ce titre : *Lettre d'une dame à son curé et réponse du curé aux questions qui lui sont faites sur le Réel, l'Iniquité et les Fléaux du Spiritisme*, la *Semaine catholique des diocèses de Cahors et de Montauban* a publié, dans ses numéros 41, 42, 43 et 44 une attaque en règle de la doctrine spirite; attaque qui, paraît-il, a produit une profonde sensation dans le monde dévot.

Bien que le langage de M. Fumeaux soit plus poli et plus respectueux que celui employé généralement jusqu'ici par les adversaires du spiritisme; bien qu'il s'efforce de rester dans les bornes d'une discussion froide et sérieuse, ce qu'ont négligé de faire la plupart de nos contradicteurs, les arguments qu'il présente à l'appui de sa thèse ne nous paraissent guère plus solides que ceux de ses confrères, et nous croyons ne pas nous engager témérairement en promettant de les réduire à leur juste valeur, c'est-à-dire à la plus complète impuissance.

Comme toutes les attaques émanant de nos adversaires cléricaux, celle de M. le Professeur au grand séminaire de Montauban est basée sur cette théorie diabolique qui fait d'un mythe, Satan, un Être réel, ennemi implacable et acharné de Dieu, un second Dieu, le Dieu du mal, luttant sans cesse contre le Créateur et Souverain Maître des mondes et des êtres, et, triomphant presque toujours par ses ruses et ses perfidies, lui arrachant en masse ses enfants pour les plonger pendant l'éternité dans son hi-

deux repaire, d'où le Tout-puissant ne *pourrait* les sortir.

Nous nous proposons de réfuter une fois encore cette doctrine satanique, qui serait la destruction la plus complète de l'idée de Dieu, si, par malheur, elle était irréfutable. Nos lecteurs ne nous feront pas un crime de quelques répétitions et ne nous accuseront pas d'entêtement à ce sujet, s'ils admettent, ainsi que le disait naguère M. Thiers, « qu'il faut pardonner aux hommes fortement convaincus un peu d'entêtement et des redites, car l'entêtement et les redites sont la suite inévitable des convictions profondes et invétérées. » Du reste, la doctrine satanique, cent fois réfutée avec succès par les spirites, est toujours présentée comme un épouvantail par les cléricaux, qui, forcés d'admettre les manifestations, s'accrochent à elle comme à la planche de salut qui seule peut les sauver du naufrage. Toujours battus, ils ne se découragent pas dans leurs défaites et reviennent à la charge avec acharnement; ne nous décourageons pas, nous aussi, dans nos victoires, et, à la même théorie, ne craignons pas d'opposer sans cesse les mêmes arguments. La vérité ne saurait être trop souvent répétée et mise sous les yeux de tous.

En dehors de cette question capitale, l'honorable M. Fumeaux présente divers arguments secondaires que nous tenons aussi à réfuter. Ceux-là, nous croyons devoir les combattre au fur et à mesure qu'ils se présenteront à notre plume pendant la reproduction de l'attaque que nous allons publier *in extenso*, fidèle que nous voulons être à ces habitudes de loyauté et de franchise qu'on

se doit entre adversaires qui se respectent mutuellement et discutent, non pour faire triompher une idée préconçue, mais dans le seul intérêt de la vérité. Pourquoi, hélas! sommes-nous si souvent obligés de rappeler à la plupart de nos contradicteurs qu'ils s'en sont écartés !

Ceci dit, nous citons :

Monsieur le Curé,

Vous voudrez bien me pardonner la liberté que je prends de vous adresser cette lettre, afin de vous consulter sur une affaire très-grave, qui me regarde personnellement, et qui peut avoir pour bien d'autres des suites malheureuses. Voici donc le fait, tel qu'il s'est passé, et tel, à peu près, sans doute, qu'il doit fréquemment se reproduire. Une de mes amies, il y a peu de jours, m'invita à une soirée chez elle avec quelques personnes de ma connaissance. Bien que, depuis la mort de mon mari et de mon fils, je mène, comme vous le savez, une vie assez retirée, je n'y vis alors aucun inconvénient et je me rendis à l'invitation à l'heure convenue. Pendant nos entretiens, une dame m'adressa la parole et me dit avec un intérêt marqué : Nous désirons vivement, Madame, vous procurer en cette occasion un plaisir inattendu et une consolation des plus douces, lesquels vous viendront de la part de deux âmes, pour vous, sans nul doute, les plus chères au monde. — Et moi, de répondre : Je vous entends en partie, Madame, mais non entièrement ; au reste, malgré mes profonds regrets et mes larmes amères, je me procure souvent moi-même de la consolation et du plaisir, en pensant chrétiennement à mon mari et à mon fils ; je prie, je donne des messes et fais d'autres bonnes œuvres pour le repos de leurs âmes, si elles en ont besoin, et je les supplie d'intercéder pour moi auprès de Dieu. — Tout cela est excellent et on ne peut plus chrétien ; mais ce n'est pas tout, il s'en faut ; vous allez à l'instant, *si vous le souhaitez*, entrer en communication immédiate et avoir un intime entretien avec leurs Esprits ; cette personne que voilà

possède une grande puissance d'évocation et nous servira volontiers de *médium* ou d'intermédiaire.

Saisie subitement, à ces paroles, d'un vif et comme irrésistible désir de m'entretenir avec ces deux âmes chéries, j'y consens malheureusement sans autre réflexion, mais non sans une secrète appréhension. Alors la même personne affectant un air sérieux et grave, qui ne laisse pas de me choquer, pose ses mains sur une table et prononce quelques paroles à demi-articulées. Sur-le-champ, après un petit bruit, deux voix bien connues se font successivement entendre : elles me parlent, répondent à mes questions, me reportent à diverses circonstances de leur vie, et, qui plus est, me rappellent tout bas des secrets de famille inconnus à tout autre mortel. C'était parfaitement, à n'en pouvoir douter, et la voix et l'accent, et le caractère et les idées, et les inflexions de ton et les tours de phrases de mon mari et de mon fils vivants. Elles ajoutèrent, ces voix, quelques paroles douces et pressantes, ou plutôt, ce me semble, doucereuses et hypocrites, pour m'engager au bien et à la vertu, à l'accomplissement de mes devoirs, surtout à la charité et à la bienfaisance, ainsi qu'à m'instruire davantage et à fréquenter les réunions telles que celle dans laquelle je me trouvais. Elles finirent en me disant qu'une autre fois elles m'expliqueraient certaines vérités religieuses que beaucoup de chrétiens ne connaissent pas ou entendent mal.

Je dois encore vous dire, Monsieur le Curé, que quelques personnes de notre compagnie s'entretenaient entre elles et à demi-mot de plusieurs choses que je n'ai pu comprendre : de *spiritisme, procédés et évocations*, de *doctrine* et *religion nouvelles*, de sociétés à fonder et apostolat à exercer.

Eh bien ! dès cette soirée, je l'avoue avec franchise, je ne sais quelle sorte de malaise, de trouble et de remords s'est emparé de moi : je n'ai plus eu ni l'esprit ni la conscience en repos; je crains même d'avoir coopéré à une criminelle superstition; c'est pourquoi je vous prie instamment de me donner sur tout cela éclaircissement, conseil et consolation. Vous obligerez infiniment, etc.

Nous ne voulons pas nous arrêter à examiner si cette lettre provient réellement d'une pauvre catholique entraînée bon gré mal gré à une séance spirite et harcelée par cette fougue de prosélytisme que la religion romaine excelle à recommander à ses adeptes et à pratiquer elle-même (témoins les affaires Mortara, Cohen et cent autres semblables), ou bien, ce qui nous semble plus probable, si elle n'a pas été écrite du fond du séminaire et pour les besoins de la cause. Telle qu'elle est nous la prenons et, à part ces paroles : « Alors la même personne *affectant* » un air sérieux et grave *qui ne laisse pas de me choquer,* » pose ses mains sur une table et *prononce quelques pa-* » *roles à demi-articulées* », nous l'acceptons. Pourquoi cette dame si scrupuleusement chrétienne (nous voulons dire catholique), s'est-elle soumise à l'expérience alors que l'air sérieux et grave *affecté* par la personne qui parlait l'a choquée ? et pourquoi ne s'est-elle pas opposée à l'évocation par un simple désir, puisque d'elle seule, de son désir, dépendait la manifestation ? C'est son affaire, et nous n'avons qu'à nous étonner de sa faiblesse et à la constater. Mais nous ne pouvons admettre sans protestation ces « *paroles à demi-articulées* », formule mystérieuse à laquelle obéissent les Esprits. Non, Madame, ce n'est pas dans les séances de spiritisme qu'on marmotte des prières inintelligibles, qu'on répète à satiété des paroles sacramentelles et des formules consacrées, et qu'on fait des signes mystérieux et symboliques. Les spirites ont relevé bien haut cette maxime sainte prononcée par le Christ : « *Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui* » *l'adorent l'adorent en Esprit et en vérité* », et ils s'ef-

forcent de la mettre en pratique. Leurs prières, intelligibles pour tout le monde, ne sont pas soumises à de rigoureuses formules, précédées et suivies de signes symboliques, comme les *Pater*, les *Ave* et toutes celles que vous enseignera votre honorable curé ; chacun en puise les paroles dans le fond de son cœur et suivant les besoins du moment ; pour ce qui est des formules d'évocations, vous n'en trouverez jamais dans nos séances, bien que ces paroles soient *généralement* prononcées à très-haute et très-intelligible voix : « Nous prions Dieu tout-puissant » de permettre à un bon Esprit (ou, suivant le cas), à nos » anges gardiens (ou bien encore) à l'âme de *tel* ou *telle* » de se manifester à nous. » Une prière à Dieu serait-elle une coupable action ?

Et maintenant, écoutons la réponse du curé :

(La suite au prochain numéro.) Auguste Bez.

LES OBSESSIONS ET LES SPIRITES DE MARMANDE

Marmande, le 25 mai 1865.

Mon cher monsieur Bez,

Encore un nouveau cas d'obsession à Marmande !

Encore une guérison obtenue par notre petit groupe, avec l'aide des bons Esprits qui nous assistent !

Encore une famille convertie à la croyance aux Esprits !

Vraiment, si je ne craignais de contrevenir à la loi d'amour et de charité, j'appellerais de mes vœux ce fléau

terrible sur les familles des incrédules. Mais patience! Les puissances célestes chargées de la propagation du spiritisme feront bien sans nous et accompliront leur mission à la satisfaction même des plus impatients : c'est ma conviction.

Je viens donc vous faire un récit aussi succinct que possible de cette nouvelle cure, obtenue en cinq jours et avec le concours de notre infatigable médium, M. Lescouzères.

Le 14 du mois de mars, le sieur S... vint chez moi, le soir, m'informer que sa fille, *Clarisse S...*, âgée de onze ans, était, depuis quatre ou cinq jours, torturée d'une manière effrayante; que des crises, durant demi-heure, et devant lesquelles les secours de l'art étaient impuissants, se renouvelaient tous les jours deux fois : le matin, à huit heures et demie, et le soir, à quatre heures et demie. Je promis au sieur S... de me rendre chez lui le lendemain matin pour être témoin de la crise.

Le lendemain, en effet, à l'heure indiquée, je me promenais devant la maison du sieur S..., attendant la crise annoncée.

Les voisins, parents ou amis remplissaient déjà la maison. Des cris aigus se font entendre; un frère de la jeune Clarisse sort effaré de la maison pour me chercher. J'accours : trois personnes faisaient tous leurs efforts pour arrêter les convulsions de l'enfant, qui agitait ses membres, semblait chercher à mordre et ne cessait de pousser des cris en faisant les plus horribles grimaces. J'impose mes mains sur son front, et instantanément les cris et les mouvements cessent : l'enfant

tombe dans l'extase et s'entretient avec des Êtres invisibles, qui lui recommandent sans doute de prier, car l'enfant récite à haute et intelligible voix toutes les prières qu'elle sait.

Je remarque dans ces attaques une grande analogie avec les crises de Valentine Laurent, décrites dans la *Revue spirite* de Paris du mois de janvier dernier.

A quatre heures et demie du soir, mêmes crises et même succès pour les arrêter.

Le soir, à huit heures, réunion du groupe.

(*A nos guides.*) D. Avant de nous livrer à la moralisation de l'Esprit obsesseur, je demande à nos guides si j'ai tort ou raison d'attendre autour de la demeure de l'obsédée que la crise soit commencée pour l'arrêter ensuite? Voici quel a été mon raisonnement : Si je m'installe dans la maison avant l'heure des attaques, l'Esprit attendra mon départ pour exercer sa pression sur sa jeune victime, tandis qu'arrêté dans le cours des crises, il pourra avoir jeté toute son énergie, et se trouver dans l'impossibilité d'attaquer de nouveau, du moins immédiatement. L'avis de nos guides sera pour tous un enseignement pour l'avenir.

R. Oui, vous avez eu raison d'agir ainsi : n'arrêtez les crises que pendant leur cours ou aux premiers symptômes, car alors l'Esprit ne peut plus réserver ses forces qu'il a déjà déployées pour l'acte auquel il veut se livrer.

Il n'est pas facultatif aux Esprits d'attaquer selon leur volonté : dans presque tous les cas il y aurait pression constante. Cette faculté est subordonnée à la force fluidique, qui s'accroît en raison de la facilité de la combi-

naison du fluide et des rapports de similitude qui existent entre l'Esprit libre et l'Esprit incarné. Sachez, pour votre instruction, que la force fluidique est du domaine physique et qu'elle résulte de causes purement physiques. Ces forces peuvent s'épuiser et réduire l'Esprit à l'inertie, jusqu'à ce que le renouvellement se soit fait.

Vos Guides.

Nos guides nous ayant désigné l'obsesseur sous le nom de *Denis*, nous l'évoquons pour le moraliser. Il ne répond à nos conseils que par des grossièretés : c'est presque toujours le début des obsesseurs.

Nous l'abandonnons un instant, en le priant d'écouter la moralisation que nous allons adresser à d'autres Esprits et de tâcher d'en faire son profit.

Il est rappelé, et, après notre prière et nos vœux chaleureusement exprimés de le voir abandonner sa victime, il me dit :

« Me parles-tu en homme franc ou en cafard ? Je me » méfie de ceux qui prient pour tout le monde. »

Journée du 16.

Les crises ont lieu le soir et le matin, aux mêmes heures et sont immédiatement arrêtées. — A la séance du soir, Denis répond à nos conseils par ces mots :

« Si vous n'avez que ce vieux langage à me tenir : » Prières et conseils, vous pouvez vous dispenser de par- » ler. A d'autres ! Je n'use pas de votre marchandise. » Eh bien ! vous ne dites plus rien ? vous êtes donc à

» fond de cale? Tâchez donc de vieillir dans votre mé-
» tier. Vous aviez cru, peut-être, me faire peur; je ne
» reculerai pas ; je sens, au contraire, que je m'en-
» hardis. »

— « Ne vous découragez pas, disent nos guides, si vous
» voulez le vaincre. Il vous offre la lutte : acceptez-la,
» et surtout soutenez-la sans faiblir. Montrez-nous que
» vous partagez notre espérance.

» *Vos Guides.* »

Journée du 17.

Dans cette journée, aux mêmes heures, mêmes attaques violentes de l'Esprit, même arrêt de ces crises par les fluides et toujours en présence d'une foule de gens qui envahissaient la maison.

Je crois ne pas devoir passer sous silence un petit incident qui a bien son intérêt en ce temps de lutte entre les idées nouvelles et la vieille routine entêtée, pour ne pas dire autre chose.

Je faisais les *cent pas* à une petite distance de la maison de l'obsédée, attendant les crises de quatre heures et demie, lorsque je vois passer devant moi M. X., l'homme de l'art qui a donné ses soins à la jeune *Clarisse S...*

— Ah ! vous voilà, Monsieur X., lui dis-je. C'est bien vous qui avez donné vos soins à la petite Clarisse qui demeure là ?

— Oui, me répondit-il. Eh bien, veuillez attendre une demi-minute, lui dis-je, en jetant les yeux sur ma montre, et vous allez voir de quelle manière nous arrè-

tons ces crises. Un mouvement d'épaules et un air de dédain semblèrent me dire : je n'ai rien à faire là, et M. X. passa outre.

Le soir, la réunion était nombreuse, et tous les parents et les personnes qui prenaient intérêt au sort de cette enfant étaient là, avides d'entendre nos entretiens avec l'Esprit obsesseur. Clarisse S..., comme les jours précédents, était présente à la séance.

(A l'Esprit.) D. Denis, je vous donne comme exemple à suivre la conduite de l'Esprit *Jules*, que vous devez voir autour de nous, et qui, comme vous le faites aujourd'hui, tourmentait la jeune Thérèse B....

R. « Merci ! C'est un gueux, ou un Jean-Jean. »

D. Il goûte maintenant un bonheur qu'il ne dépend que de vous d'acquérir.

R. « Faites-le-moi goûter ce bonheur, et nous verrons ensuite si je dois en boire. »

D. Pardonnez à cette enfant, Denis, et je vous promets que cet acte de générosité sera suivi pour vous d'une satisfaction immédiate. Nous sommes sérieux, soyez-le aussi, et ne perdez pas de vue que tous les efforts que nous faisons pour vous persuader sont autant dans votre intérêt que dans celui de l'enfant.

R. « Allons, allons, mon pauvre homme, vous ne pouvez rien sur moi, restons comme nous sommes, vous avec vos espérances, vos illusions et votre bonne opinion de Jules, et moi avec mon plaisir de vous faire *endiabler*, et ce plaisir vaut bien celui que vous me promettez. Quant à Jules, je lui vote des encouragements, puisque ce genre de vie lui convient ; au fait,

vous ne m'avez encore donné que des paroles; vous m'avez l'air d'un *farceur.* »

— « Ne cessez de le moraliser, malgré ses railleries; » l'effronterie n'est pas une force. Lorsque vous vous » sentirez lassé, dégoûté de ses réponses, cessez et re- » venez à la moralisation. Ce n'est pas de vive force » qu'on ramène un Esprit égaré; c'est par la persuasion.

» *Vos Guides.* »

Avant la reprise de notre entretien avec Denis, je recommande la *jeune Clarisse* à la bienveillance de *petite Carita*, la protectrice de l'enfance.

— « Vous le savez, je n'ai pas besoin d'appel pour » me rendre auprès de vous. Si je me révèle particuliè- » rement en certaines circonstances, c'est afin de stimuler » votre zèle et de vous rappeler que nous sommes tou- » jours là. Quant à la jeune plante qui se tord dans les » convulsions de l'ouragan, espérez, et surtout priez!

» *La petite Carita.* »

« Nous vous recommandons à tous de porter toute » votre attention vers l'Esprit qui vous occupe. Souve- » nez-vous que la puissance de la volonté ne s'exerce » que lorsque toutes les idées sont concentrées sur un » seul point. Abrégez les entretiens, s'ils vous fatiguent, » mais que vos paroles soient bien senties par vous, afin » que vous puissiez les faire sentir à l'Esprit qui vous » écoute. Que la jeune enfant et ses parents s'unissent à » vous par l'intention et la prière.

» *Vos Guides.*

» *Petite Carita.* »

Rappel de Denis.

R. « Me voici ; que me voulez-vous encore? Vous ne ferez rien sur moi, je vous le déclare. Laissez-moi, c'est votre plus court parti. »

D. « Nous ne nous lasserons pas de vous parler raison, justice et charité... C'est notre devoir, et malgré votre opiniâtreté, nous n'abandonnons pas l'espérance de vous voir prêter l'oreille à notre moralisation. »

R. « Eh bien, pauvre sot, sais-tu ce que je fais? Lorsque tu ouvres la bouche, mes oreilles se ferment... »

D. « Si mes paroles sont impuissantes, que direz-vous de mes fluides? »

R. « Vos fluides, vous pouvez les garder, on ne vous les demande pas; c'est de la *drogue*, on s'en trouve toujours mal. »

D. « Redoutez la justice de Dieu! »

R. « Oh! je savais bien que vous ne tarderiez pas à me prédire quelque chose! mais je ne crains rien ; passez à un autre. Laissez-moi tranquille, j'ai à faire; songez que je n'ai pas encore le sac vide... Entends-tu, fainéant?... je puis te donner des preuves de ma présence... Tu ne dis plus rien... tu as peur! »

D. « Vous savez bien que je n'ai nulle peur de vous, ce n'est pas d'ailleurs le sentiment de la crainte que nous cherchons à vous inspirer; nous tendons à vous faire prendre en pitié votre victime et à vous rendre meilleur. Ménagez l'enfant, et s'il vous faut absolument une victime, choisissez entre nous. »

R. « Ah! si je le pouvais, tu y passerais bien le premier, toi. »

En ce moment, Denis ne répond plus à mes interpellations; la main du médium est immobile. Tout à coup, la jeune Clarisse S... pousse un cri terrible, qui fait frissonner toute l'assemblée, et bondit sur sa chaise en gesticulant et grimaçant. L'obsesseur l'a attaquée. Je vole à son secours et l'imposition de mes mains lui rend le calme et la fait tomber en extase. L'émotion est grande.

Après cette scène : « Vous voyez, dit Denis, que je n'ai pas eu peur de vous. »

Journée du 18.

Toujours les mêmes crises et aux mêmes heures.

Au début de la séance du soir, les guides me disent :

« Parlez avec énergie à l'Esprit de Denis ; bannissez
» tout air de lassitude ou de dégoût. Présentez-vous à
» lui comme voulant lui tenir tête, lui barrer le passage,
» l'empêcher de vive force dans ses entreprises.

» *Vos Guides.* »

Appel de Denis.

R. « Allons! me voici. Cela va-t-il durer longtemps encore comme cela? »

D. « Oui, jusqu'à ce que vous vous rendiez à nos conseils, jusqu'à ce que *nous fassions une paire d'amis!* »

R. « C'est difficile avec une figure comme la vôtre, et surtout avec une telle ténacité. »

D. « Vous parlez de ténacité... qui est plus tenace que vous? Demain, dès huit heures et demie, vous vous rendrez chez votre victime pour la torturer. Le soir, à quatre heures et demie, vous irez encore, et certes, si je

m'y rends, ce n'est qu'à votre exemple, ce n'est que pour vous empêcher de consommer le mal. »

R. « Je parie que vous soyez là quand je m'y rendrai, je parie que vous y veniez voir. »

D. « Vous pariez, dites-vous, et quel sera l'enjeu? »

R. « Eh bien! le premier rendu perdra le pari, et le perdant se soumettra à toutes les conditions qu'il plaira au gagnant d'imposer. »

Je consulte nos guides sur cet étrange pari et leur demande ce que je dois faire.

— « Que risquez-vous en vous tenant prudemment à l'écart? Acceptez.

» *Vos Guides.* »

(A Denis.) « Eh bien, j'accepte le pari. »

R. « Et moi, je le tiens... mais je vous défends de rôder autour de la maison. »

Journée du 19.

Pour ne pas manquer aux conditions imposées par Denis, je m'abstiens de me promener aux environs de la demeure de l'obsédée, et vais attendre dans une autre maison, distante de trois cents pas environ, l'heure de la première crise. Huit heures et demie arrivent, l'attaque est plus violente que jamais; on vient me chercher, j'accours et l'Esprit est repoussé. A quatre heures et demie, mêmes crises arrêtées.

A la réunion du soir, Denis se montre plus maussade que jamais, et comme je lui parlais de notre bienveillance à tous et du désir que j'avais de lui tendre une

main amie : « Désormais, me dit-il, nous sommes ennemis jusqu'à ce que je vous connaisse mieux ; votre amitié, je n'y crois pas. »

D. « Puisque vous repoussez notre amitié, je vous rappelle que vous avez perdu le pari... »

R. « Vous avez manqué à votre parole ; vous aviez promis de ne pas sortir de chez vous. »

D. « Que dites-vous là ? Si j'avais fait cette promesse, je ne vous aurais offert aucune chance de gagner le pari. Voyons, Denis, réfléchissez un peu à ce que vous dites, et, la main sur la conscience, avouez que vous avez perdu. »

R. « Soit ! Eh bien, qu'exigez-vous de moi ? »

R. « Denis, je n'exige rien : nous vous prions tous de jeter un regard de pitié sur cette jeune enfant, sur cette famille désolée ; nous vous prions de faire tous vos efforts pour résister à l'attrait que peuvent vous offrir les attaques que vous livrez à cette enfant. Nous ne vous dictons pas de lois, nous vous supplions. »

R. « A la bonne heure ! Je m'incline devant ces vœux, ainsi exprimés. Si vous m'aviez commandé despotiquement d'avoir à me retirer sur-le-champ, je refusais net ; j'aurais usé de tout ce qui me reste de forces pour vous contrecarrer. Eh bien ! sans autre explication, je promets, dès ce soir, de faire mes efforts, et de le faire sincèrement, pour mettre un terme à ces..... (L'Esprit, nous avons beau attendre, ne veut point désigner ce que nous appelions *ses attaques*.) Ne croyez pas, cependant, avoir gagné toute ma confiance. Je vous le dis franchement : à tort ou à raison, il y a quelque chose en vous

qui me tient à distance. Je commence bien à croire un peu ce que vous me dites, parce que je raisonne plus sensément ; mais on ne peut être persuadé d'une manière subite. Et puis, me sera-t-il facile d'entrer d'un pas sûr dans cette voie que vous me faites entrevoir? Je l'ignore ; car, enfin, j'y réfléchis ; je vais me condamner moi-même et vous donner tout à fait gain de cause, à vous qui êtes venu me barrer le passage, m'entraver dans mes actes, sous prétexte que j'allais me perdre. »

D. « Denis, ayez confiance : nous vous aiderons de nos vœux et de nos prières, pour que vous triomphiez de vous-même. »

Nos Guides, consultés sur les dispositions de Denis, nous répondent :

« Son caractère brutal et même plein de fierté semble » nous garantir la sincérité de ses paroles. Il ne se serait » pas déguisé pour nous tromper. Vous ne pouvez faire » autre chose qu'attendre, tout en prenant vos mesures. » — Espérons et prions.

» *Vos Guides.* »

Le lendemain, 20, il y eut absence complète de crises ; la délivrance de l'enfant, ou, du moins, le bon vouloir de l'obsesseur était manifeste, et, le soir, nous nous réunîmes pour adresser à Denis nos félicitations et nos remercîments. »

— « Je me sens raffermi, nous dit-il ; mais j'éprouve le besoin d'être toujours soutenu, et mes efforts tendront désormais à suivre cette voie que vous m'avez fait connaître. Parlez-moi souvent, cela me suffira. Je saurai

que je ne suis ni oublié, ni éloigné de ceux à qui, cependant, je n'aurais dû inspirer que du dégoût. Les Esprits que vous appelez bons me disent que ce n'est que de la pitié que l'on doit ressentir, même à l'égard des plus méchants ; cela me rassure et me fait plaisir. »

D. « N'éprouvez-vous pas une certaine satisfaction d'avoir pris ce parti? »

R. « Pas beaucoup encore. Je vais marcher maintenant avec vous : je tâcherai de vous suivre, et peut-être cela viendra.

» *Denis.* »

Plus tard, Denis nous disait encore :

« Pas de félicitations ! je n'en mérite pas. Tout ce dont j'ai besoin, je commence à le comprendre : ce sont vos conseils et des encouragements. Me croyez-vous sorti tout à fait de l'ornière où, il y a seulement quelques heures, je me vautrais encore? J'ai résisté, c'est vrai! Je ne pourrais vous dire ce qu'il en coûte pour se vaincre. Il faut s'épier sans cesse; vous ne sauriez comprendre combien il faut déployer de forces pour mettre un frein à ses passions. Les débordements d'un fleuve s'arrêtent par les digues; mais comment maîtriser le courant impétueux de ses flots? Par la prière, dites-vous? Mais apprenez-moi à prier; j'ai besoin de demander pardon à Dieu, que j'ai méconnu ; à Dieu qui m'avait donné la vie pour aimer, et dont je n'ai usé que pour haïr.

» *Denis.* »

D. « Eh bien, Denis, écrivez et priez sous ma dictée :

« Mon Dieu, vous dont j'ai méconnu la loi, qui con-

» siste à vouer à autrui l'amour le plus pur et le plus » désintéressé, vous dont la grâce a bien voulu jeter sur » mon passage des frères qui m'ont averti que je faisais » fausse route, je vous remercie de m'avoir éclairé d'un » rayon de votre lumière, et je promets, dès ce jour, de » me conformer aux conseils qui me sont donnés pour » mon bonheur.

» *Denis.* »

» Petite enfant, prie pour celui qui t'a fait pleurer et » gémir. Avant peu, il implorera lui-même son par- » don. L'ormeau centenaire qui a résisté aux plus vio- » lentes secousses de l'ouragan, tombe souvent au plus » petit tressaillement de la terre.

» *La petite Carita.* »

« Les cas d'obsession sont des avertissements de la » Providence divine; que ceux qui ont été témoins de » ces faits, que le spiritisme a si bien démontrés, en » donnant le moyen de les combattre, en fassent leur » profit, et que, pleins de reconnaissance, ils remercient » Dieu de la bonté infinie dont il entoure le genre » humain.

» *Vos Guides.* »

Telles sont, mon cher Monsieur Bez, les diverses péripéties de cettte guérison rapide et les nombreux et utiles enseignements que nous avons pu y puiser.

Veuillez agréer, etc.

DOMBRE.

COMMUNICATION MÉDIANIMIQUE

UTILITÉ DE LA PRIÈRE.

Bordeaux. — *Médium*, M. J. V.

On oublie aisément de rendre à Dieu les actions de grâces qu'on lui doit pour tous les biens qu'il nous prodigue, et c'est de l'ingratitude. Quel tendre père ne serait pas offensé de voir ses enfants vivre de son patrimoine et dissiper ses biens sans être blessé au fond de l'âme? C'est en vain qu'il aime et pardonne; la peine qu'il éprouve doit le conduire, même dans l'intérêt des siens, à leur faire sentir l'indignité de cette ingratitude, et lorsqu'ils reviennent à lui, par suite de la misère où leur faute les a plongés, bien qu'il les accueille avec tendresse, à exiger des marques sincères de leur repentir; au lieu de cette liberté sans bornes dont ils jouissaient avant d'être tombés, il limite leur action et impose des épreuves qui l'assurent qu'on ne devra plus faillir.

Ainsi agit envers nous notre Père qui est aux cieux, et lorsque la tâche qu'il exige du coupable est accomplie, il ne se souvient plus qu'il avait été offensé.

Pauvres hommes qui le négligez, souvenez-vous que l'adversité est toujours prête à fondre sur vous et que lui seul peut vous donner le courage de la supporter.

Qu'une pensée, qu'une prière élève vos âmes à lui, au moins une fois chaque jour, pour lui témoigner votre reconnaissance, en le remerciant de ses bienfaits, et pour obtenir, non ce qui peut flatter votre orgueil et votre cupidité, mais ce dont vous avez besoin.

Esprit Louis JAMEIN.

Bordeaux, Maison LEFRAISE et BARDET. — G. Bardet, imprimeur.
Bazar-Bordelais.

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC *sur le Spiritisme.*

Ces ouvrages se trouvent, à Paris, chez MM. DIDIER et Comp., quai des Augustins; — LEDOYEN, Galerie d'Orléans (Palais-Royal); au bureau de la *Revue spirite*, rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. — Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 fr., ou 10 centimes chacun; par la poste, 2 fr. 60 c.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits.— 3e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Grand in-18. Prix : 75 centimes; par la poste, 90 centimes.

LE LIVRE DES ESPRITS *(Philosophie spiritualiste)*. — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 13e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 c.; par la poste, 4 fr. — Edition in-8o de 500 pages, 6 fr.; par la poste, 6 fr. 80 c.

LE LIVRE DES MÉDIUMS *(Spiritisme expérimental)*. — Guide des médiums et des évocateurs; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du spiritisme : 6e édition. — Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 c.; par la poste, 4 fr.

VOYAGE SPIRITE EN 1862, par M. Allan Kardec, contenant : 1o les observations sur l'état du spiritisme; 2o les instructions données dans les différents groupes; 3o les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8o, format et justification de la *Revue spirite*. — Prix : 1 fr. pour toute la France; pour l'étranger, le port en sus.

IMITATION DE L'ÉVANGILE selon le spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie. — Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

OUVRAGES DIVERS SUR LE SPIRITISME

Histoire de Jeanne Darc, dictée par elle-même à Mlle Ermance Dufaux, alors âgée de 14 ans. Grand in-18. Prix : 3 fr.; *franco,* 3 fr. 50 c.

Fables et poésies diverses, par un Esprit frappeur. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.; *franco,* 2 fr. 30 c.

Réflexions sur le spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs, par J. Chapelot. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Appel des vivants aux Esprits des morts, par E. Edoux. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. — Lyon, bureau de *la Vérité,* 48, rue de la Charité.

Sermons du R. P. Letierce, réfutés par un spirite de Metz. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Réponse aux sermons du P. Nicomède, par J. Guérin. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Les Miracles de nos jours, par Auguste Bez. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 20 c.

Lettres aux ignorants, par V. Tournier. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

L'Éducation maternelle, par Mme E. Collignon. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

La vérité sur le spiritisme. Le spiritisme sans les Esprits, par un spirite théoricien. Deux brochures. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Révélations sur ma vie surnaturelle (3e édition), par D. D. Home. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

La guerre au Diable et à l'Enfer, par Jean de la Veuze. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Comment et pourquoi je suis devenu spirite? par J.-B. Borreau. Prix : 2 fr.

Almanach spirite pour 1865, 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Désarroi de l'empire de Satan, par A.-L. Salgues. Prix : 1 fr.

La Pluralité des existences de l'âme, par André Pezzani. 1 fort vol. Prix : 3 fr. 50 c.

Entretiens familiers sur le spiritisme, par Mme Émilie Collignon. Brochure in-8o. Prix : 2 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

La Revue spirite. Paris; directeur-gérant, Allan Kardec; 1 fois par mois. — France et Algérie, 10 fr. par an.

La Vérité. Lyon; directeur-gérant, E. Edoux; hebdomadaire. — Lyon, 7 fr. par an; départements et Algérie, 9 fr.

L'Avenir. Paris; directeur-gérant, Alis d'Ambel; hebdomadaire. — France et Algérie, 9 fr. par an.

L'Echo d'outre-tombe. Marseille; directeur-gérant, P. Gillet; hebdomadaire. — France et Algérie, 10 fr. par an.

Bordeaux, Maison Lefraise & Bardet. — G. Bardet, imprimeur, Bazar-Bordelais.